

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Au deuxième trimestre, l'examen des grandes demandes concernant les tarifs de Hydro One et les programmes de conservation d'Enbridge s'est poursuivi, et une importante consultation en matière de politiques a pris fin. Nous avons obtenu une victoire surprenante dans le dossier du remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa ainsi qu'une confirmation que nous avons eu raison de nous opposer au projet de déplacement d'un gazoduc dans le secteur riverain de Toronto. Nos gains concernant ces deux affaires et quelques demandes de moindre envergure nous ont permis de réaliser des économies d'environ 1,05 million de dollars (M\$) pour les écoles.

Au troisième trimestre, nos efforts porteront surtout sur la conférence de règlement et, selon toute probabilité, les audiences concernant les tarifs de transport et de distribution de Hydro One. La Commission de l'énergie devrait aussi rendre sa décision sur les programmes de conservation d'Enbridge. Au quatrième trimestre, Enbridge devrait soumettre la demande concernant ses tarifs de distribution pour les 5 prochaines années.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa. Pour la première fois de mémoire d'homme, la Commission de l'énergie a refusé à Enbridge l'autorisation de réaliser un grand projet de remplacement d'un gazoduc.

Comme nous l'avons signalé dans un rapport précédent, une coalition de groupes de clients, de groupes environnementaux et d'autres intervenants s'opposait à ce projet de 122 M\$ devant servir les clients des centres-villes d'Ottawa et Gatineau. La ville d'Ottawa, Pollution Probe et nous-mêmes avons soumis ensemble à la Commission des preuves qu'il existe des stratégies sobres en carbone qui permettront de réduire considérablement le besoin d'un gazoduc de cette capacité - et ce, à moyen terme, soit bien avant que l'investissement prévu soit entièrement amorti. Nous avons plutôt proposé qu'Enbridge reporte son projet de quelques années, pour donner le temps à ses clients de montrer que leurs stratégies de réduction des gaz à effet de serre seront entièrement mises en œuvre et auront les résultats escomptés.

La Commission s'est rangée à notre avis et a ordonné à Enbridge d'utiliser des méthodes permettant de reporter son projet, comme des programmes de conservation. De plus, comme nous

l'avons suggéré, la Commission a établi des critères plus rigoureux que l'entreprise devra respecter si elle soumet à nouveau le projet dans l'avenir.

Le report du projet permettra aux conseils scolaires d'Ottawa d'économiser **environ 1 M\$** sur 5 ans. Les nouveaux programmes mis en œuvre par Enbridge pourraient aussi appuyer les plans des conseils visant à réduire leur empreinte carbone.

Enbridge Gas - Déplacement d'un gazoduc dans le secteur riverain de Toronto. Comme nous l'avons signalé dans un rapport précédent, Enbridge avait demandé en 2021 l'autorisation de dépenser 70 M\$ pour déplacer un gazoduc afin que Waterfront Toronto, la société de revitalisation du secteur riverain de la ville, puisse réaliser ses plans. Sous notre direction, divers intervenants s'étaient opposés à ce projet, dont le coût excessif devait être entièrement assumé par les clients d'Enbridge. Devant cette opposition, Enbridge avait retiré sa demande.

Cette année, Enbridge a soumis à nouveau ce projet, dont le coût net est passé de 70 M\$ à 18 M\$, grâce à la ville de Toronto (qui versera une petite contribution à son financement) et à un nouveau plan des travaux. Les économies de 1 M\$ obtenues pour les écoles l'an dernier deviennent ainsi permanentes plutôt que temporaires, mais leur montant n'augmente pas.

Enbridge Gas - Programmes de conservation.

En juin, les parties ont déposé leurs observations finales sur cette demande, qui prévoit des dépenses de 900 M\$ sur 5 ans. Nous avons proposé qu'Enbridge doive répondre à des attentes accrues pour la mise en œuvre de ses programmes de conservation et que les incitatifs versés à ses actionnaires soient liés à des réductions réelles à long terme de la consommation de gaz. Nous avons aussi mentionné pour la première fois la possibilité qu'un organisme plus indépendant soit chargé de mettre en œuvre ces programmes. Entre-temps, nous avons proposé la création d'un comité de surveillance indépendant chargé de surveiller en permanence les activités d'Enbridge dans ce domaine.

La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au troisième trimestre.

Enbridge Gas - Planification intégrée des ressources.

En réponse à nos pressions et à celles d'autres intervenants, Enbridge a commencé à proposer des projets pilotes de planification intégrée des ressources, qui visent à reporter des investissements dans les gazoducs ou à les remplacer par des solutions de rechange. Les premiers de ces projets ne seront probablement pas mis en œuvre avant 2023, et ils pourraient inclure le report du remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa (dont il a été question ci-dessus). Toutefois, Enbridge examine également la possibilité de soumettre à nouveau ce même projet; on ne sait donc toujours pas s'il sera effectivement remplacé à long terme par des programmes de conservation et d'autres mesures.

Entre-temps, le groupe de travail sur la planification intégrée des ressources a soumis son premier rapport à la Commission de l'énergie. Il se montre très critique envers Enbridge pour sa lenteur à adopter cette approche pour réduire ses émissions de carbone et ses dépenses en capital.

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2024-2028.

Dans cette demande, qui devrait être déposée en novembre, Enbridge cherchera à faire approuver des dépenses en capital de 8 à 10 milliards de dollars et des tarifs d'au moins 8 milliards. Toutefois, la question centrale sera de déterminer

s'il est acceptable qu'Enbridge ne change rien à ses activités pendant que toutes les administrations publiques et de nombreuses entreprises qui consomment beaucoup de gaz planifient de réduire leur utilisation de combustibles fossiles au cours des 10 prochaines années.

Enbridge a entrepris un processus de consultation pour faire connaître le contenu de sa future demande. Si celle-ci était acceptée, les écoles pourraient avoir à payer jusqu'à 150 M\$ en tarifs de distribution, malgré leurs efforts assidus en matière de conservation.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Tarifs de transport et de distribution - 2023-2027.

L'examen de cette demande a été retardé lorsque Hydro One a décidé que, en raison de la poussée inflationniste, elle devait obtenir un supplément de plus de 400 M\$ pour financer ses dépenses de fonctionnement et d'immobilisations. Cette somme s'ajoute aux hausses des tarifs de distribution (qui s'élèvent à 13,5 % pour les écoles clientes de Hydro One) et des tarifs de transport (qui atteignent 20 % pour toutes les écoles de l'Ontario).

L'examen de la nouvelle preuve d'Enbridge est en cours, et une conférence de règlement est prévue au mois d'août. Notre avocat Mark Rubenstein tentera à nouveau d'obtenir un règlement comme celui de l'année dernière, mais il est probable que la Commission devra tenir des audiences sur cette demande. Si cela se confirme, il y aura donc 4 semaines d'audiences en septembre. Les parties déposeront leurs observations en octobre et novembre, et la Commission devrait rendre sa décision au premier trimestre de 2023.

Alectra Utilities - Tarifs de distribution - 2023.

Une fois de plus, Alectra demande des hausses de tarifs pour financer des dépenses en capital. Toutefois, depuis plusieurs années, elle n'a guère de succès avec ce type de demande, car la Commission de l'énergie refuse ou réduit les hausses demandées, suivant dans la plupart des cas nos propositions. Cette année, Alectra propose donc un plan d'immobilisations beaucoup plus modeste, qui prévoit des dépenses de 52 M\$

en 2023 et 2024 pour ses programmes de remplacement et d'enfouissement des lignes. Pour les écoles des zones auparavant desservies par Powerstream et Enersource, la hausse prévue des tarifs s'élève à un peu moins de 1 M\$ par année. Nous sommes en train d'examiner cette demande.

Fusions de distributeurs. Comme nous l'avions prévu, la Commission de l'énergie a approuvé la fusion de Kitchener-Wilmot Hydro et Waterloo North Hydro. C'est exactement le type de fusion qui est avantageux pour les clients, et nous avons approuvé cette opération. En raison des pressions inflationnistes qui s'exercent sur les petits distributeurs d'électricité, nous prévoyons qu'il y aura d'autres propositions de fusions au cours de la prochaine année.

Tarifs d'autres distributeurs. Des règlements ont été conclus avec Rideau St. Lawrence Distribution et E.L.K. Energy, deux petites entreprises ayant des tarifs de distribution relativement peu élevés pour les écoles. Les économies pour les conseils scolaires touchés s'élèvent à **environ 50 000 \$**.

Les distributeurs d'électricité commencent à soumettre des demandes de hausses de tarifs pour 2023, mais beaucoup d'entre eux choisissent plutôt de reporter leur demande. Les tarifs de ces distributeurs devraient donc demeurer assez bas pour une autre année. Parmi les 21 distributeurs qui devaient présenter une demande de hausse de tarifs pour 2023, seulement 9 comptent encore le faire. Tous ces reports risquent de créer une avalanche de demandes concernant les tarifs pour 2024. Milton Hydro, EPCOR (Collingwood) et Kingston Hydro ont déposé leurs demandes de hausses de tarifs pour 2023, et nous prenons une part active à l'examen de ces demandes.

AUTRES QUESTIONS

Cadre pour l'innovation énergétique. Le 30 juin, ce groupe de travail sur l'évolution du secteur de l'énergie a soumis son rapport ([texte en anglais seulement](#)) à la Commission de l'énergie. Ce processus entrepris il y a un an, dans lequel notre avocat Jay Shepherd a été un chef de file, devrait mener à l'élaboration de nouvelles politiques dans des domaines comme l'installation de panneaux solaires sur les toits, le stockage d'électricité sur place, la gestion de la demande et la conservation ciblée. En tant que leaders dans ces domaines, les écoles pourraient être directement touchées par ces politiques et par leurs répercussions sur les tarifs.

Autres processus en matière de politiques. La Commission de l'énergie a nommé notre avocat Mark Rubenstein comme membre de deux groupes de travail chargés d'examiner respectivement la fiabilité et la qualité du service d'électricité et les exigences concernant la présentation des demandes par les distributeurs d'électricité.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Fred Zheng

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec une des personnes suivantes :

Brian McKay (sec@oesc-cseo.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)

Mark Rubenstein (mark@shepherdrubenstein.com)